



LES CONTRATS DE L'ENTREPRISE

VOS BESOINS

Dès la constitution et durant la vie de votre entreprise, vous devez impérativement veiller à disposer d'une solide documentation contractuelle actualisée pour sécuriser vos relations avec vos clients et fournisseurs :

- Conditions Générales de Vente ou de Prestations de Services
- Conditions Générales d'Utilisation et Mentions légales pour votre site Web
- Contrat de partenariat, ou de distribution
- (franchise, concession...)
- Agence commerciale et représentation de vos produits
- Contrat de licence de marque ou de dessins et modèles
- Contrats informatiques : licence de logiciels, contrat SaaS, contrat de développement de logiciels, contrat de réalisation de site internet
- Ventes et achats commerciaux.

LES CONTRATS DE L'ENTREPRISE

Vous avez également besoin d'un Avocat pour vérifier, **relire ou corriger les conventions et contrats transmis par vos partenaires.**

Comment **rédigier mes conventions** ? Quels sont les **pièges à éviter** ? Comment m'assurer que ma documentation est à **jour des dernières Lois** ? Comment **préserver les intérêts de mon entreprise** lors de négociations de contrats ou opérations de restructuration.

Le droit des contrats est une **matière évolutive et complexe**. Un contrat mal négocié ou mal rédigé peut avoir des conséquences financières désastreuses pour l'entrepreneur, que celui-ci travaille avec des professionnels ou avec des particuliers.

Nous pouvons aussi vous accompagner et vous assister dans tous **contentieux** de droit des contrats notamment en cas **mauvaise exécution** ou de **non-exécution du contrat**.



NOS PRINCIPALES MISSIONS

- ➔ Conseils juridiques et audit des conventions en place ;
- ➔ Rédaction de conventions ;
- ➔ Mise à jour de vos contrats ;
- ➔ Développement de vos affaires grâce aux réseaux de franchise ;
- ➔ Défense de vos intérêts lors d'une négociation de contrat ;
- ➔ Contentieux de validité, d'interprétation ou d'exécution des contrats.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- ✓ Assurer la pérennité de votre entreprise grâce à une documentation juridique maîtrisée ;
- ✓ Détermination du contrat et des clauses les plus adaptées à votre situation ;
- ✓ Assistance à la négociation, à la relecture et la rédaction des contrats ;
- ✓ Assistance devant les tribunaux pour tout contentieux relatif au contrat : recouvrement de créance, exécution des obligations contractuelles, indemnisation du préjudice subi sur le fondement de la responsabilité contractuelle, etc.

Nantissement
commerce Assurance
Distribution Bail
Transport
Saas de CGPS
Location Statuts CGV Comproamis
Entreprise
Franchise Cession
Licence Fonds Achat
Garantie



 Droit des Affaires & De l'Entrepreneuriat

 Droit du Travail

 Droit Fiscal & Patrimonial

TRINITY Avocats

De la création à la transmission de l'entreprise, nous accompagnons le dirigeant pour la rédaction de ses actes et contrats, la sécurisation de ses relations commerciales ou sociales, la résolution de ses problématiques juridiques quotidiennes et la défense de ses intérêts en cas de contentieux.

Nos Cabinets

 **LILLE METROPOLE**
51, bd de Strasbourg
F-59000 LILLE

 **FLANDRE | DUNKERQUE | COTE D'OPALE**
18, place du Général De Gaulle 59190 HAZEBROUCK

 +33 (0)3 20 44 14 14

 avocats@trinity-avocats.fr

Nous retrouver sur le Web



www.trinity-avocats.fr